2CS
24 rue Maubec
64230 LESCAR
✆ : 05 59 71 24 61
🖷 : 05 59 77 97 12
💻 : contact@2cs.fr

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT DEMOLITION OU AVANT TRAVAUX

Rapport N° 13-2483-v2

Couverture de l'Ecole Supérieure de Commerce de PAU

Au sens de la norme NFX 46-020 Version de décembre 2008

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002 et du 12 décembre 2012 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.

Laboratoires d'analyses :
ITGA – 3 rue Armand Herpin Lacroix - CS n° 46357 - 35065 RENNES CEDEX
Accréditation du laboratoire par COFRAC pour analyse d'échantillons : **COFRAC N°1-0913**
ou
EURO-SERVICES-LABO – 122 rue Marcel HARTMAN - 94200 IVRY-SUR-SEINE
Accréditation du laboratoire par COFRAC pour analyse d'échantillons : **COFRAC N°1-1001**

Donneur d'ordre (DO) :	**Mme DUBOUE**
société : adresse	**CCI PAU-BEARN – 21 rue Louis Barthou - 64000 PAU**
Propriétaire de l'immeuble bâti :	**CCI PAU-BEARN**
Adresse :	**21 rue Louis Barthou - 64000 PAU**

Immeuble bâti objet de la mission : **Groupe E.S.C. de PAU**
- ❖ type : **Enseignement supérieur**
- ❖ adresse : **3 rue Saint-John Perse - 64000 PAU**

Accompagnateur ayant assisté à tout ou partie de la mission et constituant une présence contradictoire:
☒ Nom, prénom, qualité
M. MOULAN, ESC PAU
☐ Pas d'accompagnateur.

Date de la réalisation de la mission : **12/07/2013 et 03/11/2014**
Date d'émission du présent rapport : **14/11/2014**

CONCLUSION

☐ Il n'a pas été repéré de matériau ou produit contenant de l'amiante.
☒ **Il a été repéré des matériaux ou produits contenant de l'amiante. La présence d'amiante a été déterminée après analyse d'échantillon en laboratoire ou sur décision de l'opérateur de repérage.**
☐ Il a été repéré des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures doivent être effectuées.

Nom du technicien du bâtiment (opérateur de repérage) ayant réalisé le présent rapport de repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,	
DE LA TEYSSONNIERE Renaud	**Signature et cachet**
Date 14/11/2014	2CS Conseil Coordination Sécurité 24 rue Maubec 64230 LESCAR ☎ 05 59 71 24 61 - Fax 05 59 77 97 12 RCS 435 054 481 00039 APE 7490B

SOMMAIRE

A- ORDRE DE MISSION 3
A 1. PARTIES CONTRACTANTES 3
A 2. L'IMMEUBLE BATI OBJET DE LA MISSION 3
A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE 3
A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO) 4
A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR LE DONNEUR D'ORDRE 4
B - EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL 4
B 1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES 4
B 2. TABLEAU DESCRIPTIF ET CROQUIS 5
B 2.1. TABLEAU DESCRIPTIF 5
B 2.2. CROQUIS (DE PRINCIPE) DE LOCALISATION DES PRELEVEMENTS ET DES ZONES HOMOGENES DE MCA 11
B 3. CONCLUSIONS DETAILLEES (voir croquis précédent) : Erreur ! Signet non défini.
B 4. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE 12
B 5. DEVOIR DE CONSEIL 12
C. PIECES JOINTES 12
D. PHOTOS 13
E. PV ANALYSES : 15

ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

A- ORDRE DE MISSION

A 1. PARTIES CONTRACTANTES

L'opérateur de repérage chargé de la mission OR

Cabinet de diagnostic immobilier	**2CS**
Représenté par notre opérateur de repérage	**DE LA TEYSSONNIERE Renaud**
Adresse :	**24 rue Maubec 64230 LESCAR**
Assuré dans le cadre de la mission d'opération de repérage amiante auprès de :	**GROUPAMA D'OC** **Valable jusqu'au 31 décembre 2014**
N° police (voir attestation en PJ) :	**31505920**
Attestation de certification (voir en PJ) :	**CPDI 2741**
Délivré par :	**I-CERT (COFRAC N°4-0522) Parc Edonia Bât.G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT-GREGOIRE**

Le donneur d'ordre DO

☐ Le donneur d'ordre est le propriétaire

☒ **Le donneur d'ordre reconnaît qu'il agit sur requête du propriétaire**

Prénom, Nom : **Mme DUBOUE**
Adresse : **CCI PAU-BEARN – 21 rue Louis Barthou - 64000 PAU**
Le propriétaire de l'immeuble bâti (personne morale ou physique)
Prénom, Nom : **CCI PAU-BEARN**
Adresse : **21 rue Louis Barthou - 64000 PAU**

A 2. L'IMMEUBLE BATI OBJET DE LA MISSION

Nature de l'immeuble bâti

Appartement dans un immeuble collectif d'habitation :

☐ Il fait partie d'une copropriété verticale avec règlement de copropriété
☐ Il fait partie d'un collectif d'habitation sans règlement de copropriété (avec règlement intérieur)

Destination de l'immeuble bâti concerné par la présente mission de repérage :

L'immeuble bâti a une destination :
☐ habitation exclusivement.
☒ **tout sauf habitation (commerce, administration…)**
☐ mixte (habitation + autre)

Détail des ouvrages inclus au périmètre de la mission
Toiture aile sud, Toiture aile nord, Toiture 2 bâtiments sur rue, Combles ailes sud et nord.

A 3. CADRE ET ESPRIT DE LA MISSION DE REPERAGE

Type des travaux prévus dans l'immeuble :

☒ **Démolition partielle : Remplacement de la couverture des 4 bâtiments de l'ESC**
☐ Démolition totale

Rappel sur la nature de la mission de repérage amiante avant démolition, objet du présent rapport de mission :

A l'occasion de ces différents types de travaux ou de démolition, des MCA peuvent être mis en évidence et fracturés, permettant ainsi le relarguage de fibres préjudiciables à la santé des travailleurs et de la population.

Dans cette perspective, un repérage « préventif » avec sondage destructif pratiqué dans le périmètre des travaux ou de la démolition permet une observation interne de la structure de chaque partie d'ouvrage (à la différence des repérages pour constat vente ou pour constitution d'un DTA, pratiqués avec un sondage non destructif).

Si des MCA friables étaient repérés, il conviendra, avant tout travaux, de les retirer en prenant des précautions identiques aux conséquences de la notation N3 de la grille d'évaluation. Si des MCA non friables étaient repérés, il conviendra de procéder à une déconstruction.

Lorsque les MCA friables et/ou non friables ont été retirés par une entreprise qualifiée (Qualibat, AFAQ-ASCERT, …) en désamiantage, les travaux peuvent alors se dérouler de façon traditionnelle et sans précaution particulière.

Lorsque les travaux ou la démolition sont mis en œuvre sur un immeuble autre que affecté exclusivement à l'habitation et comportant un seul logement, le rapport de mission de repérage amiante avant travaux ou démolition doit intégrer le Dossier Technique Amiante préexistant concernant l'immeuble bâti.

Rappel sur la nature du DTA Dossier Technique Amiante

Le DTA comprend, rassemblés dans un classeur :

- la localisation des MCA et l'enregistrement de leur état de conservation (ces deux informations étant fournies dans le présent rapport de mission)
- une fiche d'enregistrement de : travaux de retrait ou de confinement des MCA, mesures conservatoires ou spécifiques.
- Des RGS Recommandations Générales de Sécurité
- Une Fiche récapitulative du DTA
- Une Fiche de suivi de la communication du DTA.

Les propriétaires ont l'obligation de constituer et de tenir à jour le DTA. Ils communiquent :

- une copie de la fiche récapitulative du DTA aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leur représentant, et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.
- Une copie de la fiche récapitulative du DTA lors de la vente d'une partie privative de collectif d'habitation (la partie privative étant concernée par une mission de repérage en vue de la vente).
- Le DTA à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti.
- Le propriétaire conserve une trace écrite de ces communications via une fiche de consultation.

Le DTA doit avoir été établi pour tous les immeubles bâtis avant le 01 07 1997, à l'exception de ceux affectés exclusivement à l'habitation et composés d'un seul logement.

A 4. DECLARATIONS DU DONNEUR D'ORDRE (DO)

Permis de construire

☒ **Date de notification du Permis de Construire PC initial (ouvrage érigé en une fois) : NC**
☐ Date de notification du ou des PC complémentaires portant sur le même ouvrage :
☐ Date de demande de « déclaration de travaux exemptés de PC » : ……
☐ Date de délivrance du PC obtenu pour travaux type « rénovation lourde » : ……
☐ Le DO ignore toute date de délivrance de PC

Sondage destructif

La mission de repérage amiante avant travaux ou avant démolition autorise de facto l'OR, lorsqu'il le juge utile, l'OR à pratiquer un sondage destructif en plus du sondage non destructif ou de la simple observation visuelle.

Présence d'amiante connue ou rapport de repérage antécédent

☐ Le donneur d'ordre a déjà fait réaliser un rapport de repérage amiante.
☐ Le donneur d'ordre nous a fourni un exemplaire de ce rapport.
☐ Le donneur d'ordre ne nous a pas fourni un exemplaire de ce rapport.
☐ Le donneur d'ordre n'a jamais fait réaliser de rapport de repérage amiante.
☐ Le donneur d'ordre affirme que des matériaux contiennent de l'amiante, il s'agit de :
☒ **Le donneur d'ordre ignore si des matériaux contiennent de l'amiante.**

Type des travaux ou de démolition prévus dans l'immeuble :

Les travaux sont réalisés sans demander de permis de démolir. La plupart du temps il s'agit d'un réaménagement ou d'une rénovation des volumes intérieurs, sans changer la destination de l'immeuble bâti.
La démolition est réalisée avec un permis de démolir.

☐ Travaux d'entretien : *Travaux dont le but est de retarder le vieillissement d'un ouvrage. Ces menues interventions visent à conserver en bon état un bâtiment (exemple : détartrage des tuyaux, ramonage, raccords d'étanchéité, peinture anti-rouille, nettoyage des bouches VMC, …). Ils peuvent exceptionnellement porter atteinte à l'intégrité des matériaux.*
☒ **Travaux de maintenance :** *Travaux destinés à maintenir ou à rétablir un ouvrage ou une installation dans des conditions d'efficacité requise. Ils peuvent conduire au remplacement d'un produit, d'un matériau ou d'un équipement contenant de l'amiante par un autre possédant les mêmes fonctions (elles font l'objet d'un contrat de maintenance)*
☐ Travaux de modification intérieure de l'ouvrage : *Travaux d'aménagement intérieur visant à une modification structurelle interne de l'immeuble, tels que redéploiement des cloisons voire percements ponctuels dans la structure porteuse du bâti afin de créer des ouvertures.*

A 5. DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Le donneur d'ordre nous a communiqué les documents suivants :
☐ Copies du ou des PC (permis de construire), autorisations de travaux, voire permis de démolir.....
☐ Copie de l'extrait du cadastre (lot…, référence …….)
☐ Plans ou croquis d'ouvrage
☐ Fiches techniques de matériaux ou produits
☐ Fiche de sécurité de certains matériaux ou produits
☐ Rapport(s) de repérage amiante antérieur(s)
☒ **Plan**

B - EXCLUSIONS, DESCRIPTION, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET DEVOIR DE CONSEIL

B 1. EXCLUSIONS ET CONSEQUENCES

ZONES EXCLUES DE LA MISSION :	MOTIVATIONS DE CES EXCLUSIONS :
Ouvrages, parties ou éléments d'ouvrage, exclus du présent repérage.	Nous disposons de moyens qui nous sont propres et qui sont en vigueur dans notre profession et/ou exigés par le législateur. Ci-dessous : détail des moyens complémentaires que nous avons demandés pour mener à bien votre mission, et que le destinataire du présent rapport (propriétaire, donneur d'ordre) nous a refusés.
Tout autre local ou ouvrage non décrit au tableau B 2.1.	Hors mission
Visibilité des combles limitée depuis trappes de visite	Accès non sécurisé
Sous-toiture des 2 bâtiments sur rue non sondée	Combles aménagés récemment

CONSEQUENCES POUR LE PROPRIETAIRE : PAS D'EXONERATION DE RESPONSABILITE

Je rappelle que sur les zones exclues listées et motivées ci-dessus, dans le cas de présence ultérieure avérée d'amiante, je n'exonère pas de responsabilité le propriétaire de l'ouvrage. Cependant à la demande expresse du propriétaire désirant lever tout ou partie de ces exclusions, je me tiens à sa disposition pour une mission complémentaire dès lors que l'accès aux exclusions sera réalisé par le propriétaire.

B 2. TABLEAU DESCRIPTIF ET CROQUIS

B 2.1. TABLEAU DESCRIPTIF

Pièce	Sol	Mur	Plafond	Remarque
Toiture aile sud	Sans objet	Béton - briquette pleine – poutres acier ou bois peints	Couverture ardoises vertes et grises – étanchéité muliticouche sur bac acier – isolant laine minérale – chutes EP acier peint	• **PD1 - Ardoise grise Aile Sud : A** • **Débris au sol : voir PD1 et PD7 - Ardoises grises et vertes Aile Sud : A** • PD2 - Peinture bandeau bois Aile sud : NA • PD3 - Etanchéité apparente Aile sud : NA • PD4 - Peinture panne Aile sud : NA • PD5 - Peinture auvent toit bois Aile sud : NA • PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • **PD7 - Ardoise verte Aile sud : A** • PD8 - Bande bitumineuse Aile sud : NA • PD13 - Film bitumineux étanchéité Aile sud : NA • **PD14 – Laine minérale projetée Aile Sud : A** • **Voir PD16 – Laine minérale déroulée Aile nord : A**
Toiture aile nord	Sans objet	Béton - briquette pleine – poutres acier ou bois peints	Couverture ardoises vertes et grises – étanchéité muliticouche sur bac acier – chutes EP acier peint	• **Voir PD1 - Ardoise grise Aile Sud : A** • **Débris au sol : voir PD1 et PD7 - Ardoises grises et vertes Aile Sud : A** • Voir PD2 - Peinture bandeau bois Aile sud : NA • Voir PD3 - Etanchéité apparente Aile sud : NA • Voir PD4 - Peinture panne Aile sud : NA • Voir PD5 - Peinture auvent toit bois Aile sud : NA • Voir PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • Voir PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • **Voir Ardoise verte Aile sud : A** • Voir PD8 - Bande bitumineuse Aile sud : NA • Voir PD13 - Film bitumineux étanchéité Aile sud : NA • **PD15 – Laine minérale projetée Aile nord : A** • **PD16 – Laine minérale déroulée Aile nord : A**
Toitures 2 bâtiments côté rue	Sans objet	Béton - briquette pleine – poutres acier ou bois peints	Couverture ardoises vertes et grises – étanchéité muliticouche sur bac acier – chutes EP acier peint	• **Voir PD1 - Ardoise grise Aile Sud : A** • **Débris au sol : voir PD1 et PD7 - Ardoises grises et vertes Aile Sud : A** • Voir PD2 - Peinture bandeau bois Aile sud : NA • Voir PD3 - Etanchéité apparente Aile sud : NA • Voir PD4 - Peinture panne Aile sud : NA • Voir PD5 - Peinture auvent toit bois Aile sud : NA • Voir PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • Voir PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • **Voir Ardoise verte Aile sud : A** • Voir PD8 - Bande bitumineuse Aile sud : NA • Voir PD13 - Film bitumineux étanchéité Aile sud : NA • **Voir PD15 – Laine minérale projetée Aile nord : A** • **Voir PD16 – Laine minérale déroulée Aile nord : A**
Combles ailes sud et nord (parties visibles depuis trappes uniquement)	Ossature plafond suspendu plâtreux – laine minérale	Béton	Charpente acier et bois – couverture ardoises grises et vertes	• **Débris dans les combles : Voir PD1 et PD7 - Ardoises grises et vertes Aile Sud : A** • PD9 - Peinture antirouille poutre comble Sur WC amphi 300 : NA • PD10 - Enveloppe calorifuge Comble Bâtiment Nord : NA • PD11 - Plaque de plâtre + enduit cantonnement Comble sur WC couloir profs 1er étage : NA • PD12 - Enduit + peinture plafond douche Couloir profs Bât N.E : NA • **Voir PD15 – Laine minérale projetée Aile nord : A** • **Voir PD16 – Laine minérale déroulée Aile nord : A**

NA = absence d'amiante A = présence d'amiante

Suite à analyse du laboratoire nombre d'échantillons contenant de l'amiante :	***5***
Suite à analyse labo nombre d'échantillons ne contenant pas d'amiante :	***11***
Nombre d'échantillons prélevés non expédiés et laissés en attente (non expédition assujettie à la fourniture par le propriétaire de document ayant trait à ces échantillons. Les échantillons seront expédiés pour analyse sous 15 jours à dater de leur prélèvement.	*0*
Récapitulatif : nombre total d'échantillons prélevés par l'OR pour expédition au laboratoire (MPSDCA) :	***16***
Nombre de matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante sur lesquels il n'a pu être fait de prélèvement.	*0*
NOTA Lors des prélèvements pour échantillonnage nous nous engageons à passer un produit de surfactage, limitant par fixation les émissions de fibres au droit de la zone d'échantillonnage.	

Repérage tous matériaux selon Annexe A1 de la norme NF X 46 020

Composants de la construction	Partie du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle (Présent / Absent / Localisation)	Présence d'amiante (Sur décision opérateur ou analyse)
1 – Toiture, terrasse et étanchéité			
Plaques ondulées et planes	▪ Plaques en fibrociment y compris les panneaux type « sous tuile »	▪ Absent	
	▪ Plaques en matériau bitumeux	▪ Absent	
Ardoises	▪ Ardoises composites	▪ Absent	
	▪ Ardoises en fibrociment	▪ Présent	▪ **PD1 - Ardoise grise Aile sud : A** ▪ **PD7 - Ardoise verte Aile sud : A** **+ débris d'ardoises amiantées sur le périmètre extérieur des bâtiments et dans les combles**
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	▪ Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	▪ Absent	
Eléments de sous-toiture	▪ Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels	▪ Absent	
	▪ Isolant sous toiture	▪ Présent	▪ **PD14 – Laine minérale projetée Aile Sud : A** ▪ **PD15 – Laine minérale projetée Aile nord : A** ▪ **PD16 – Laine minérale déroulée Aile nord : A**
	▪ Flocage	▪ Absent	
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	▪ Bandes bitumeuses : renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles	▪ Présent	▪ PD8 - Bande bitumineuse Aile sud : NA
	▪ Isolants ▪ Complexe asphalté	▪ Présent	▪ PD3 - Etanchéité apparente Aile sud : NA ▪ PD13 Film bitumineux étanchéité aile sud : NA
Eléments ponctuels	▪ Conduits de cheminée, de ventilation ▪ Tout élément complémentaire à la toiture y compris chéneaux	▪ Absent ▪ Absent	
	▪ Conduits de ventilation, eaux pluviales *(voir article 6 « Conduits, canalisations et équipements »)*	▪ Présent	Chutes EP acier peint
2 – Parois verticales extérieures			
Panneaux sandwiches	▪ Plaques ▪ Joints assemblage ▪ Tresses ▪ Joints d'étanchéité ▪ Mastics	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
Bardages	▪ Plaques et bac en fibrociment	▪ Absent	
	▪ Ardoises composites ou fibrociment	▪ Absent	

Composants de la construction	Partie du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle (Présent / Absent / Localisation)	Présence d'amiante (Sur décision opérateur ou analyse)
Bardages métalliques à simple ou double peau	▪ Revêtement intérieur, peinture	▪ Absent	
Isolant sous bardage	▪ Flocage, carton	▪ Absent	
Mur et cloisons « en dur »	▪ Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés, RPE	▪ Présent	
	▪ Colle de carrelage	▪ Absent	
	▪ Etanchéité extérieure des fondations	▪ Absent	
	▪ Appui de fenêtre	▪ Absent	
	▪ Mastic de vitrage	▪ Absent	
	▪ Peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives)	▪ Présent	• PD2 - Peinture bandeau bois Aile sud : NA • PD4 - Peinture panne Aile sud : NA • PD5 - Peinture auvent toit bois Aile sud : NA • PD6 - Peinture poutre bois Aile sud : NA • PD9 - Peinture antirouille poutre comble sur WC amphi 300 : NA
3 – Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons en dur	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)	▪ Absent	
	▪ Joints de dilatation d'assemblage	▪ Absent	
	▪ Flocages	▪ Absent	
Poteaux (périphériques et intérieurs)	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)	▪ Absent	
	▪ Joints de dilatation d'assemblage, de liaison avec la poutraison)	▪ Absent	
	▪ Flocages	▪ Absent	
	▪ Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton+plâtre) ▪ Coffrage perdu	▪ Absent ▪ Absent	
Cloisons légères ou préfabriquées	▪ Panneaux de cloisons	▪ Absent	
	▪ Isolant intérieur	▪ Absent	
	▪ Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment Igh et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment	▪ Absent	
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	▪ Flocage	▪ Absent	
	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)	▪ Absent	
	▪ Panneaux	▪ Absent	
	▪ Jonctions entre panneaux	▪ Absent	
Portes coupe-feu Portes pare-flamme	▪ Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris oculus, etc…)	▪ Absent	

Composants de la construction	Partie du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle (Présent / Absent / Localisation)	Présence d'amiante (Sur décision opérateur ou analyse)
Revêtements de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	▪ Sous-couches des tissus muraux	▪ Absent	
	▪ Revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment)	▪ Absent	
	▪ Colle des carrelages	▪ Absent	
	▪ Peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives)	▪ Absent	
4 – Plafonds et faux-plafonds			
Plafonds	▪ Flocages	▪ Absent	
	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés, notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH (ERP)	▪ Absent	
	▪ Panneaux collés, vissés ▪ Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite) ▪ Cales de ferraillage	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	▪ Flocages	▪ Absent	
	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés, notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH (ERP)	▪ Absent	
	▪ Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison) plaques de ripage	▪ Absent	
	▪ Entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre) ▪ Coffrage perdu	▪ Absent ▪ Absent	
	▪ Peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives)	▪ Absent	
Interface entre structures	▪ Rebouchage de trémies ▪ Jonctions avec la façade ▪ Calfeutrements ▪ Joints de dilatation	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
Gaines et coffres horizontaux	▪ Flocages	▪ Absent	
	▪ Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés, notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH(ERP)	▪ Absent	
	▪ Panneaux ▪ Jonctions entre panneaux	▪ Absent ▪ Absent	
Faux-plafonds	▪ Panneaux et plaques	▪ Absent	
	▪ Jonctions entre faux plafond et structure ▪ Joints entre panneaux ou plaques	▪ Absent ▪ Absent	
	▪ Pare-vapeur *(Le pare-vapeur est celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond)* ▪ Isolant de faux plafond	▪ Absent ▪ Absent	▪ PD11 - Plaque de plâtre + enduit cantonnement Comble sur WC couloir profs 1er étage : NA ▪ PD12 - Enduit + peinture plafond douche

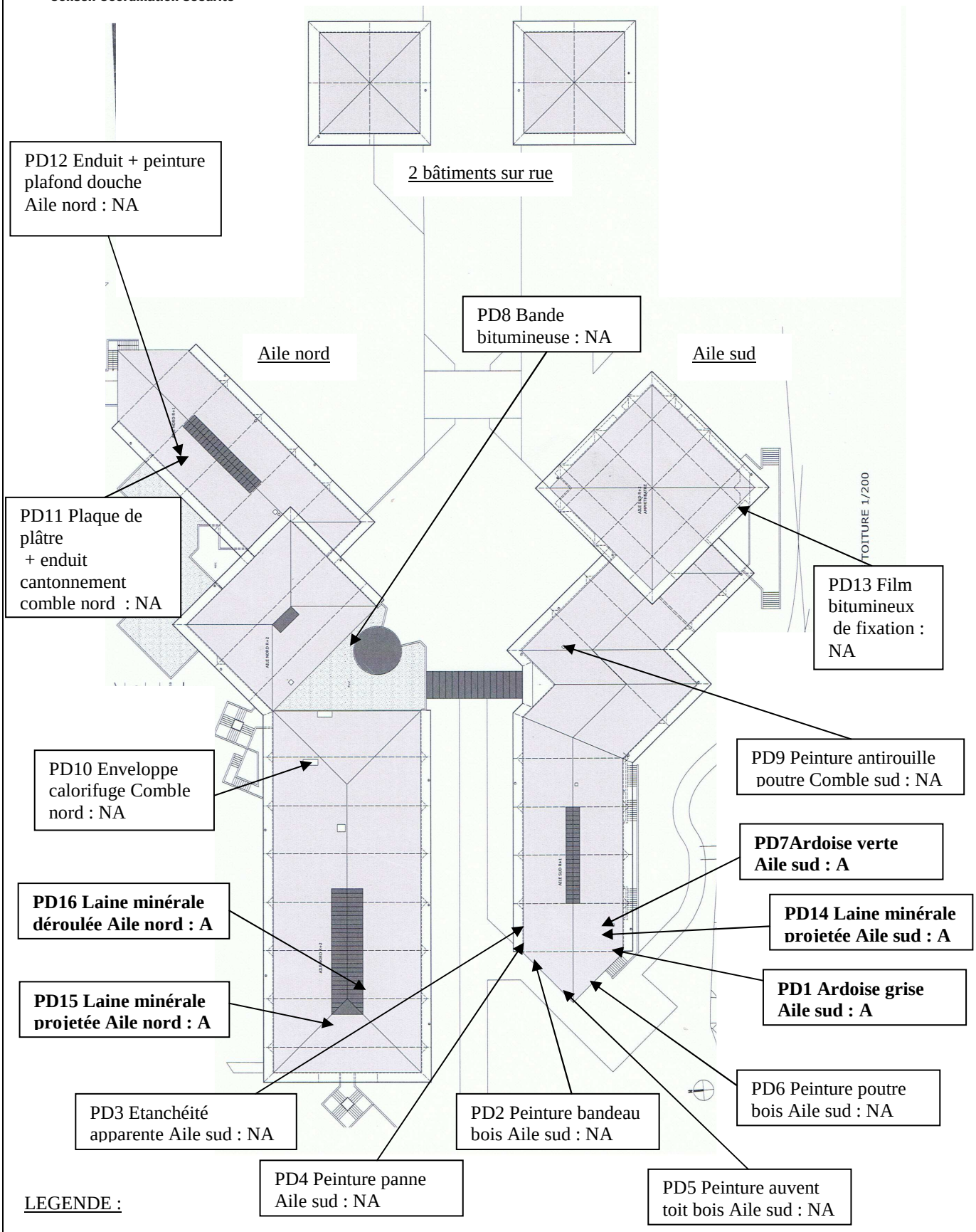
Composants de la construction	Partie du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle (Présent / Absent / Localisation)	Présence d'amiante (Sur décision opérateur ou analyse)
	(L'isolant à rechercher est celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) ▪ Cantonnements *(Le cantonnement à rechercher est celui constitué dans le plenum en jonction entre les cloisons ou murs et le plancher haut supérieur)*	▪ Présent	Couloir profs Bât N.E : NA
Suspentes et contrevents	▪ Flocage ▪ Protections en plâtre ▪ Peintures intumescentes	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
5 – Planchers et planchers techniques			
Revêtements de sols y compris revêtements de sols sportifs *Note : en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches ou revêtement*	▪ Dalles plastiques	▪ Absent	
	▪ Dalles moquettes avec entre-couche noire	▪ Absent	
	▪ Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche	▪ Absent	
	▪ Nez de marche	▪ Absent	
	▪ Colles	▪ Absent	
Planchers *Note : Lors de réhabilitation ou d'aménagement de certains types de construction à ossature bois, de l'isolant en vrac a pu être disposé entre les chevrons avant la pose d'un plancher*	▪ Etanchéité de cuvelages	▪ Absent	
	▪ Coffrage perdu	▪ Absent	
	▪ Chape maigre (base ciment) ▪ Ragréage	▪ Absent ▪ Absent	
	▪ Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP)	▪ Absent	
6 – Conduits, canalisations et équipements			
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)	▪ Calorifugeage, rubans adhésifs	▪ Absent	
	▪ Enveloppe de calorifuge	▪ Présent	▪ PD10 - Enveloppe calorifuge Comble Bâtiment Nord : NA
Conduits de vapeur, fumée, échappement	▪ Conduit ▪ Joints entre éléments Mastics ▪ Tresses ▪ Manchons	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
Câbles électriques	▪ Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours	▪ Absent	
Clapets / volets coupe-feu	▪ Clapet, volet, rebouchage, ossature	▪ Absent	
	▪ Etanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher	▪ Absent	
Vide-ordures	▪ Conduit	▪ Absent	
	▪ Joint d'étanchéité des trappes	▪ Absent	
7 – Ascenseurs et monte-charges			
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et porte palières de l'étage	▪ Portes et cloisons palières	▪ Absent	
Machinerie	▪ Frein	▪ Absent	
Trémie Machinerie	▪ Calfeutrement entre mur/plancher (joint, bourre) ▪ Trappe *Note : Toutes les parois sont à examiner comme prévu aux chapitres précédents du présent tableau)*	▪ Absent ▪ Absent	
8 – Equipements divers et accessoires			

Composants de la construction	Partie du composant à inspecter ou à sonder	Inspection visuelle (Présent / Absent / Localisation)	Présence d'amiante (Sur décision opérateur ou analyse)
Chaudières Tuyauteries Etuves Groupes électrogènes Convecteurs et radiateurs Aérothermes	▪ Bourres ▪ Tresses ▪ Joints ▪ Calorifugeages ▪ Peinture anti-condensation ▪ Plaques isolantes (internes et externes) ▪ Tissus ▪ Revêtement de câbles métalliques	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
9 – Installations industrielles			
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	▪ Bourres ▪ Tresses ▪ Joints ▪ Calorifugeages ▪ Peinture anti-condensation ▪ Plaques isolantes (internes et externes) ▪ Tissus	▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent ▪ Absent	
10 – Voies et réseaux divers			
Conduits	▪ Fibres-ciment	▪ Absent	
Revêtement routier	▪ Bitume couche et sous-couche	▪ Absent	

B 2.2. CROQUIS (DE PRINCIPE) DE LOCALISATION DES PRELEVEMENTS ET DES ZONES HOMOGENES DE MCA

2CS
Conseil Coordination Sécurité

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PAU



LEGENDE :

Ardoises grises ou vertes amiantées + débris au sol sur les périmètres extérieurs et dans les combles + laine minérale projetée et déroulée amiantées

Résultats d'analyses et procès verbal

N° Prélèvement	Zone	Repère	Composant	Résultat	N° Echantillons Laboratoire
PD1	**Aile sud**	**Toiture**	**Ardoise grise**	**A**	**IT071308-6598**
PD2	Aile. sud	Toiture	Peinture bandeau bois	NA	IT071308-6599
PD3	Aile. sud	Toiture terrasse	Etanchéité apparente	NA	IT071308-6600
PD4	Aile sud	Toiture	Peinture panne	NA	IT071308-6601
PD5	Aile sud	Toiture	Peinture auvent toit bois	NA	IT071308-6602
PD6	Aile sud	toiture	Peinture poutre bois	NA	IT071308-6603
PD7	**Aile sud**	**Toiture**	**Ardoise verte**	**A**	**IT071308-6604**
PD8	Aile nord	Toiture	Bande bitumineuse	NA	IT071308-6605
PD9	Aile sud	Comble	Peinture antirouille poutre comble sur WC amphi 300	NA	IT071308-6606
PD10	Aile nord	Comble	Enveloppe calorifuge Bâtiment Nord Comble	NA	IT071308-6608
PD11	Aile nord	Comble	Plaque de plâtre + enduit cantonnement Comble sur WC couloir profs 1er étage	NA	IT071308-6609
PD12	Aile nord	Comble	Enduit + peinture plafond douche Couloir profs Bât N.E	NA	IT071308-6611
PD13	Aile sud	Toiture terrasse	Film bitumineux de fixation	NA	IT071308-8065
PD14	**Aile sud**	**Comble**	**Laine minérale projetée**	**A**	**IT071411-10542**
PD15	**Aile nord**	**Comble**	**Laine minérale projetée**	**A**	**IT071411-10543**
PD16	**Aile nord**	**Comble**	**Laine minérale déroulée**	**A**	**IT071411-10544**

B 3. RECOMMANDATIONS SUITE A OBSERVATION DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Situation	Repère	Matériau ou Produit	Présence	Conservation	Obligation
Ailes sud et nord + 2 bâtiments sur rue	**Toiture**	**Ardoises de couverture grises et vertes en amiante-ciment + débris au sol sur les périmètres extérieurs et dans les combles**	**Amiante-ciment**	**Bon état**	**RGS et retrait selon travaux**
Ailes sud et nord + 2 bâtiments sur rue	**Comble**	**Laine minérale déroulée et projetée**	**Amiante**	**Bon état**	**RGS et retrait selon travaux**

B 4. DEVOIR DE CONSEIL

DC1. Les matériaux ou produits contenant de l'amiante ciment ne devront être ni percés, ni sciés, ni poncés….
Le retrait des MCA ne peut s'effectuer que par une main d'œuvre spécialement formée, avec une protection des intervenants, un confinement des volumes de travaux et après évacuation des tiers occupants.

DC 2. : L'évacuation des déchets amiantés est réglementée (traçabilité et suivi documentaire par BSDA Bordereau de Suivi de Déchet Amianté, conditionnement particulier adapté au MCA friable ou dur, déplacement par transporteur déclaré, affichage informatif…). Elle ne peut s'effectuer que dans des centres ou décharges autorisés (voir texte de loi, décrets…, nous les demander le cas échéant).

Rappel des différentes catégories de déchets amiantés :

Classe 1 :	**MCA friable**	**Classe 3 :**	**fibrociment amianté**	**Classe 2 :**	**tous les autres.**

DC 3 Les conclusions du présent rapport doivent être communiquées à toute personne intéressée et notamment les personnels appelés à intervenir sur le site. Lorsque le bâtiment concerné fait l'objet d'un Dossier Technique Amiante, le présent rapport doit intégrer ce DTA.

C. PIECES JOINTES

Eléments fournis par le DO	*Eléments fournis par l'OR*	
☐ Fiche(s) technique matériaux (nombre de fiches : ……)	☒ **PJ1 Copie attestation de compétence de l'opérateur de repérage**	
☐ Fiche(s) de données techniques et de sécurité de matériau (nombre de fiches : ……)	☒ **PJ2 Copie attestation d'assurance de l'opérateur de repérage**	
☐ Rapport de repérage amiante antérieur en date du : ……	☒ **PJ3 Recommandations générales de sécurité (2 pages)**	
☐ Fiche récapitulative de DTA en date du : ……..	☐ Copie ordre de mission ou préalable technique.	
☐ Document cadastral	☐ Grille d'évaluation des flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante	
☐ Permis de construire	☒ **Rapport(s) d'analyse d'échantillon en laboratoire. Nombre de rapports :**	**16**
☒ Plan de l'ouvrage	☒ **Croquis de signalisation et de localisation de prélèvements et de zones homogènes de MCA**	

D. PHOTOS



PD1 - Ardoise grise Aile sud : A
PD7 - Ardoise verte Aile sud : A



Débris au sol Aile sud : voir PD1 et PD7 Ardoises grises et vertes amiantées



Débris ardoise Comble aile nord : voir PD1 et PD7 Ardoises grises et vertes amiantées



PD2 - Peinture bandeau bois Aile sud : NA



PD3 - Etanchéité apparente Aile sud : NA



PD5 - Peinture auvent toit bois Aile sud : NA



Aile nord : Voir PD8 - Bande bitumineuse Aile sud : NA



PD10 - Enveloppe calorifuge Aile nord Comble : NA



PD11 - Plaque de plâtre + enduit cantonnement Comble sur WC couloir profs 1er étage : NA



PD13 Film bitumineux étanchéité Aile sud : NA
Isolant laine minérale



PD14 Laine minérale projetée Aile sud : A



PD15 Laine minérale projetée Aile nord : A
PD16 Laine minérale déroulée Aile nord : A

E. PV ANALYSES :

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6598* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD1 - Ardoise grise

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6598

Description ITGA :

Plaque ardoise noire avec fibres visibles

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Plaque ardoise noire avec fibres visibles	MOLP le 09/08/2013	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

ITGA
Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6599* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD2 - Peinture bandeau bois

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6599

Description ITGA :

Eclats de peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Eclats de peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6600* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD3 - Etanchété apparente

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6600

Description ITGA :

Couche bitumineuse souple avec gravillons

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Couche bitumineuse souple avec gravillons	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6601* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD4 - Peinture pann

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6601

Description ITGA :

Eclats de peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Eclats de peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6602* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD5 - Peinture auvent toit bois

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6602

Description ITGA :

Eclats de peinture avec bois aggloméré

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Eclats de peinture avec bois aggloméré	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6603* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD6 - Peinture poutre bois

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6603

Description ITGA :

Eclats de peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Eclats de peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	2

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6604* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD7 - Ardoise verte

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6604

Description ITGA :

Plaque ardoise noire avec fibres visibles

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Plaque ardoise noire avec fibres visibles	MOLP le 09/08/2013	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6605* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU AILE SUD OUEST

Référence Client de l'échantillon

PD8 - Bande bitumineuse

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6605

Description ITGA :

Couche bitumineuse souple avec aluminium

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Couche bitumineuse souple avec aluminium	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6606* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU COMBLE

Référence Client de l'échantillon

PD9 - Peinture antirouille poutre comble
Sur WC amphi 300

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6606

Description ITGA :

Eclats de peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Eclats de peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	2

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste

ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42

www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS

accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6608* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU COMBLE

Référence Client de l'échantillon

PD10 - Enveloppe calorifuge
Bâtiment Nord 2ème étage

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6608

Description ITGA :

Matériau blanc plâtreux

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Matériau blanc plâtreux	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE

Analyste



ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6609* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU COMBLE

Référence Client de l'échantillon

PD11 - Plaque de plâtre + enduit cantonnement
Sur WC couloir prof 1er étage

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6609

Description ITGA :

Enduit blanchâtre plâtreux avec peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Enduit blanchâtre plâtreux avec peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste



ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-6611* EN DATE DU 13/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 19/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : ESC PAU

Référence Client de l'échantillon

PD12 - Enduit + peinture plafond douche
Couloir prof Bât N.E

Réf. Commande ITGA : IT0713-23271 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-6611

Description ITGA :

Enduit blanchâtre plâtreux avec peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Enduit blanchâtre plâtreux avec peinture	META le 12/08/2013	Amiante non détecté	---	1

ITGA

Page 1/1

Validé par : Alexandra LABONNE
Analyste



ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

ITGA

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41 Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

ITGA est membre de l'Union des Laboratoires Santé Bâtiment

cofrac ESSAIS
accréditation n° 1- 0913

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI NUMERO *IT071308-8065* EN DATE DU 16/08/2013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : 2CS
1 Impasse de la Hourquie
64230 LESCAR

Prélèvement : **Reçu au laboratoire le :** 26/07/2013
Analysé à : ITGA SAINT-GREGOIRE

Réf. Commande Client : 13-2483

Réf. Dossier Client : E.S.C de Pau

Référence Client de l'échantillon :

PD13 - Film bitumineux de fixation
Aile SUD-EST

Réf. Commande ITGA : IT0713-24090 **Réf. Echantillon ITGA :** IT071308-8065

Description ITGA :

Couche bitumineuse souple avec amas fibreux jaunâtre

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nbre de Prépa.
Couche bitumineuse souple avec amas fibreux jaunâtre	META le 16/08/2013	Amiante non détecté	---	2

ITGA

Page 1/1

Validé par : Bastien PORRES
Analyste



ULSB

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR n°24

DTA 164 rev 07

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1- 0913

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071411-10542 EN DATE DU 14/11/2014
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

2CS
M. Renaud DE LA TEYSONNIERE
24 rue Maubec
64230 LESCAR

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/11/2014
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :		**Réf. ITGA :**	
Commande	13_2483 ESC	Commande	IT0714-58521
Echantillon	PD14 - Laine minérale projetée - Comble Aile Sud	Echantillon	IT071411-10542
Dossier client	CCI ESC	Description ITGA	Amas fibreux jaunâtre homogène avec poussières inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Amas fibreux jaunâtre homogène avec poussières inséparables	META le 13/11/2014	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Aurélie SIMON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1- 0913

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071411-10543 EN DATE DU 14/11/2014
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

2CS
M. Renaud DE LA TEYSONNIERE
24 rue Maubec
64230 LESCAR

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/11/2014
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :		**Réf. ITGA :**	
Commande	13_2483 ESC	Commande	IT0714-58521
Echantillon	PD15 - Laine minérale projetée - Comble Aile Nord	Echantillon	IT071411-10543
Dossier client	CCI ESC	Description ITGA	Amas fibreux jaunâtre homogène avec poussières inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Amas fibreux jaunâtre homogène avec poussières inséparables	META le 13/11/2014	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Aurélie SIMON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1- 0913

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071411-10544 EN DATE DU 14/11/2014
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

2CS
M. Renaud DE LA TEYSONNIERE
24 rue Maubec
64230 LESCAR

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/11/2014
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire R

Réf. Client :		Réf. ITGA :	
Commande	13_2483 ESC	Commande	IT0714-58521
Echantillon	PD16 - Laine minérale déroulée - Comble Aile Nord	Echantillon	IT071411-10544
Dossier client	CCI ESC	Description ITGA	Amas fibreux jaune avec poussières et papier bitumé inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Amas fibreux jaune avec poussières et papier bitumé inséparables	META le 14/11/2014	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	6

Validé par : Aurélie SIMON - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

ANNEXE : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du
1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse

suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

.